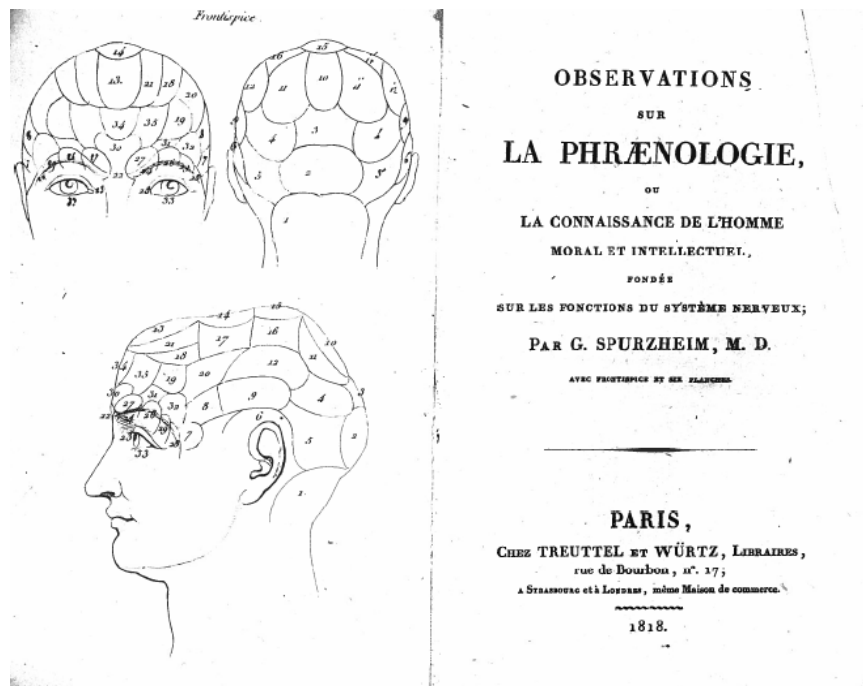


# Département de philosophie

UQAM

## *Guide des étudiant·e·s de premier cycle en philosophie*



Septembre 2014  
Révision juillet 2019

# Table des matières

<b>GUIDE DES ÉTUDIANT·E·S DE PREMIER CYCLE EN PHILOSOPHIE</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1. Les études de premier cycle en philosophie à l'UQAM</b>	<b>3</b>
a. Présentation du Département	3
i. Le site web du Département :	3
ii. Coordonnées du département :	3
iii. Contacts :	4
b. Les programmes de premier cycle en philosophie à l'UQAM.	4
i. Baccalauréat et Majeure :	4
ii. Le programme de mineure en philosophie :	6
c. Organisation et règlements des études de premier cycle.	7
d. Offre de cours et élaboration du cheminement au premier cycle.	7
e. Évaluation, notation, modification et révision de note :	8
f. Pédagogie et soutien à l'apprentissage.	9
i. Pédagogie :	9
ii. Soutien à l'apprentissage :	10
g. Du plagiat.	10
<b>2. Services et ressources</b>	<b>11</b>
a. Courriel UQAM.	11
b. Agenda UQAM.	11
c. Le Registrariat.	11
d. Bourses et soutien financier.	11
e. Bibliothèques	12
f. L'Espace philo	12
g. Laboratoire informatique des sciences humaines.	13
h. Assophia	13
i. S'informer sur la vie de la philosophie, à Montréal et au-delà...	13
<b>3. Exercices &amp; travaux</b>	<b>14</b>
a. Les différents types d'exercice.	14
b. Présentation des travaux.	15
<b>Annexe I : exemples de cheminements types pour le baccalauréat et la majeure en philosophie.</b>	<b>18</b>

## Introduction

Réalisé par le Comité de programmes de premier cycle du Département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ce *Guide* a pour objectif de fournir aux étudiant-e-s l'essentiel des informations nécessaires au bon déroulement de leur scolarité dans le cadre du premier cycle en philosophie. Parce qu'il est parfois difficile de trouver rapidement des réponses précises à ses questions dans la profusion de documents disponibles, il entend dispenser de manière claire et analytique l'ensemble des renseignements utiles aux étudiant-e-s et fournir ainsi un point d'accès et de référence commode.

Vous trouverez dans ce qui suit une brève présentation des études de premier cycle en philosophie à l'UQAM, des programmes offerts, des règlements qui les encadrent et des dispositifs institutionnels ou pédagogiques qui les structurent. Ce document vous indique aussi l'ensemble des services ou ressources mis à votre disposition par l'Université ou le Département pour faciliter votre travail. Finalement, il contient des directives relatives aux différents exercices pédagogiques proposés dans le cadre des différents cours de philosophie au premier cycle et les règles de présentation des travaux qui y sont demandés.

### 1. Les études de premier cycle en philosophie à l'UQAM

#### a. Présentation du Département

##### i. Le site web du Département :

Le Département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal dispose d'un site web très détaillé et régulièrement mis à jour, sur lequel vous retrouverez l'ensemble des informations présentées dans ce guide, et bien plus encore. Nous vous conseillons donc de consulter régulièrement les pages abritées à l'URL <https://philo.uqam.ca/> pour découvrir le département, vous renseigner sur ses activités, y trouver des réponses à vos questions d'ordre administratif ou pédagogique, etc.

Le Département anime aussi une [page Facebook](#), diffusant toutes sortes d'informations philosophiques ou académiques.

##### ii. Coordonnées du département :

Le département de philosophie de l'UQAM est situé au 5<sup>e</sup> étage du pavillon Thérèse-Casgrain (W) du campus central l'UQAM. Notre adresse civique est :

Université du Québec à Montréal  
Pavillon Thérèse-Casgrain (W)  
455, boulevard René-Lévesque Est  
5e étage local W-5350  
Montréal (Québec) Canada H2L 4Y2

Pour nous envoyer du courrier, vous devez cependant utiliser notre adresse postale :

Département de philosophie  
Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone, fax ou courriel :

Téléphone : 514-987-3000 Poste 4161  
Fax : 514-987-6721  
Courriel : [philo@uqam.ca](mailto:philo@uqam.ca)

iii. Contacts :

Futur·e·s étudiant·e·s ou étudiant·e·s déjà inscrit·e·es dans un programme de premier cycle, vous pouvez adresser vos questions ou chercher conseil auprès des personnes-ressources suivantes :

**Martine Poulin** (Assistante à la gestion des programmes au premier cycle ; local W-5350)

Téléphone : 514-987-3629.

Courriel : [bac.philosophie@uqam.ca](mailto:bac.philosophie@uqam.ca)

**Denis Fiset** (Directeur des programmes d'études au premier cycle ; local W-5490) :

Téléphone : 514-987-3000 Poste 8418

Courriel : [fisette.denis@uqam.ca](mailto:fisette.denis@uqam.ca)

**Luc Faucher** (Directeur du Département ; local W-5351) :

Téléphone : 514-987-3000 Poste 0322

Courriel : [faucher.luc@uqam.ca](mailto:faucher.luc@uqam.ca)

Les numéros de téléphone et de local des membres du corps enseignant du département sont disponibles sur leur page web individuelle.

**b. Les programmes de premier cycle en philosophie à l'UQAM.**

Le Département offre trois types de programmes de premier cycle en philosophie : le baccalauréat, la majeure et la mineure.

i. Baccalauréat et Majeure :

Le baccalauréat (7796) et la majeure (6510) sont destinés aux étudiant·e·s qui souhaitent faire des études de premier cycle spécialisées en philosophie. Ces deux programmes ont pour objectif commun de donner aux étudiant·e·s une solide formation de base en philosophie tout en leur permettant d'explorer les différents champs de la discipline et de découvrir de façon progressive ce qui les passionne le plus. C'est pour atteindre ce double objectif que nos programmes de

baccalauréat et de majeure se construisent d'abord sur un solide tronc commun de 10 cours qui introduisent les étudiant·e·s aux principaux domaines de la philosophie (l'éthique, la philosophie politique, l'ontologie et la métaphysique, la logique, l'épistémologie) et aux grandes périodes de son histoire (Antiquité, Renaissance et Moyen-âge, Époques moderne et contemporaine). De plus, notre programme offre un choix très riche de cours optionnels regroupés sous différents intitulés :

1. Les cours « Auteurs » permettent aux étudiant·e·s de travailler de façon spécifique un des grands auteurs de notre tradition (de Platon à Wittgenstein) ;
2. Les cours « Époques » offrent aux étudiant·e·s la possibilité d'approfondir des problèmes ou des thématiques propres à chacune des grandes périodes du développement historique de la philosophie ;
3. Les cours « Traditions » ouvrent à l'étude de certains des principaux mouvements qui ont marqué le développement de la philosophie à l'époque contemporaine (par exemple : le mouvement phénoménologique ou encore la philosophie analytique) ;
4. Les cours « Blocs » présentent une riche palette de cours spécialisés dans les grands domaines de la philosophie : Philosophie politique et sociale ; Ontologie, métaphysique et esthétique ; Logique, philosophie du langage, de l'esprit, des sciences cognitives et des neurosciences ; Philosophie des sciences ; Éthique et théorie de l'action.

Les étudiant·e·s de baccalauréat et de majeure qui ont complété 45 crédits ont accès à deux cours de lectures dirigées ([PHI6100](#) et [PHI6101](#)) dont l'objectif est de permettre de travailler de manière approfondie sur un problème, un thème ou un·e auteur·e, sous la supervision d'un·e professeur·e. Enfin, l'atelier de recherche ([PHI5010](#)), lui aussi accessible après 45 crédits, introduit les étudiant·e·s à la recherche spécialisée et leur permet de se préparer aux études de maîtrise en philosophie. L'objet d'étude de cet atelier est déterminé chaque année en fonction de l'alternance de trois axes : philosophie pratique (éthique, philosophie politique, philosophie du droit) ; philosophie des sciences, de l'esprit et du langage ; histoire de la philosophie.

Les programmes de Baccalauréat et de Majeure donnent également accès aux stages d'enseignement de la philosophie au collégial, qui constituent assurément un des attraits spécifiques de l'étude de la philosophie à l'UQAM. En effet, le département de philosophie offre un programme très développé de trois stages, dont deux sont offerts au premier cycle. Ces stages ont pour but de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir une formation pratique, pédagogique et didactique de base dans l'enseignement de la philosophie au niveau collégial en tirant parti de l'encadrement et de l'expérience professionnelle d'un·e professeur·e de niveau collégial.

Les programmes de majeure et de baccalauréat offrent tous deux l'accès aux études de maîtrise en philosophie (si les autres [conditions d'admissibilité](#) sont satisfaites). Ce qui les distingue, c'est essentiellement le degré d'ouverture à une autre discipline spécifique.

Ainsi, l'étudiant·e qui s'inscrit au baccalauréat devra suivre 24 cours de philosophie (72 crédits) et 6 cours dans des disciplines autres que la philosophie (18 crédits). L'étudiant·e est libre de choisir ces six cours parmi l'éventail de cours ouverts à tou·te·s offerts par l'Université,

bien que le département suggère de choisir ces cours parmi ceux inscrits dans la liste incluse dans la brochure du programme selon deux profils : profil général, profil enseignement de la philosophie au collégial.

L'étudiant-e qui choisit le programme de majeure devra suivre 20 cours de philosophie (60 crédits) et jumeler la majeure en philosophie à une mineure spécifique (une mineure comprend 10 cours, soit 30 crédits). La majeure en philosophie est actuellement jumelée avec une vingtaine de mineures de caractère très différent (pour la liste des mineures avec lesquelles le programme de majeure est jumelé, voir la [brochure du programme](#)). L'association d'une majeure en philosophie avec une mineure particulière peut permettre à l'étudiant-e d'approfondir un champ particulier de la philosophie qui l'intéresse plus spécifiquement en développant ses connaissances dans une discipline connexe (par exemple : mineure en études classiques ou en histoire pour les passionné-e-s de philosophie ancienne, mineure en science politique pour ceux qui s'intéressent plus particulièrement aux questions de philosophie politique, mineure en histoire de l'art pour les gens intéressés par l'esthétique, etc.). Toute personne qui désire des conseils quant au choix d'une mineure particulière peut s'adresser à la direction du programme pour en discuter.

ii. Le programme de [mineure](#) en philosophie :

La mineure (8384) est un programme court (30 crédits) dont l'objectif général est de donner à l'étudiant-e-s une bonne formation de base tout en lui permettant d'explorer ses intérêts spécifiques en philosophie à travers le choix de 4 cours d'approfondissement (à choisir dans quatre profils distincts : Sciences humaines ; Arts, lettres et Religion ; Sciences, sciences du langage, sciences de l'esprit et environnement ; Histoire de la philosophie) et de 3 cours complémentaires libres. La mineure offre ainsi la possibilité d'approfondir et d'enrichir ses connaissances en suivant des cours qui sont à l'interface entre sa discipline principale (par exemple : l'histoire, la sociologie ou encore science, technologie et société) et la philosophie. L'étudiant-e qui choisit la mineure en philosophie avec le projet éventuel de poursuivre des études de maîtrise en philosophie devrait se mettre en contact avec la direction du programme d'études supérieures en philosophie afin de faire un choix de cours approprié.

\*\*\*

Le détail des programmes de Baccalauréat (code 7796), de la Majeure (code 6510) et de la Mineure (8384) en philosophie est disponible en ligne sur le site du Registrariat de l'UQAM :

<http://www.etudier.uqam.ca/>

### **c. Organisation et règlements des études de premier cycle.**

Au sein du Département de philosophie, c'est au *Comité de programmes de premier cycle* d'assumer la responsabilité générale de la gestion du Baccalauréat, de la majeure et de la mineure en philosophie. Ce comité, statutairement composé du Directeur·trice des programmes d'études du premier cycle, de professeur·e-s du département, d'un·e professeur·e enseignant·e (chargé·e de cours) et de représentant·e-s étudiant de ces mêmes programmes a notamment pour fonction de définir les objectifs spécifiques des programmes, de veiller à leur mise en œuvre (en particulier, en élaborant la commande de cours), de définir les approches pédagogiques appropriées, de faire en sorte que l'encadrement et le soutien aux étudiant·e-s soient correctement assurés et d'organiser l'évaluation des enseignements dispensés aux étudiant·e-s dans le cadre de ces programmes.

Les études de premier cycle en philosophie sont régies par un ensemble de dispositions regroupées dans ce qu'on appelle le [Règlement n° 5](#). Ce règlement indique les objectifs des programmes de premier cycle, les conditions relatives à l'admission, les procédures d'inscription, de reconnaissance des acquis, d'évaluation des études et de notation, les ententes interuniversitaires, etc. Il précise aussi la marche à suivre pour une modification d'inscription, l'abandon d'un cours, la demande de révision de note et la poursuite des études dans un autre programme. Il est donc vivement conseillé de se référer à ce règlement pour les questions d'ordre administratif.

Un autre règlement, le [Règlement n° 18](#) régit l'ensemble des infractions de nature académique (plagiat, fraude, tricherie). Voir ci-dessous [point g](#).

### **d. Offre de cours et élaboration du cheminement au premier cycle.**

Dans le cadre de ses programmes de premier cycle, le Département de philosophie de l'UQAM dispense une très grande variété de cours, obligatoires et optionnels, qui couvrent l'ensemble des champs et des périodes clefs de la discipline. Parce que l'objectif est de fournir une solide formation générale dans les différentes branches de la philosophie, et pour tirer au mieux profit de cette offre riche et diversifiée, il est conseillé aux étudiant·e-s de s'informer régulièrement sur les différents cours donnés aux sessions d'automne, d'hiver et d'été (les [plans de cours](#) sont disponibles sur le site web du département et contiennent les objectifs du cours, le contenu des apprentissages, les travaux requis ainsi que les modes et critères d'évaluation, les modalités pédagogiques et la bibliographie) et de déterminer leurs choix en fonction des enseignements disponibles, tout en gardant à l'esprit qu'une des clefs de la réussite au premier cycle est le respect d'une certaine progression dans l'acquisition des méthodes et des contenus.

En fonction de vos goûts et de vos intérêts, certains principes simples peuvent vous aider à élaborer un cheminement personnel raisonné au sein des programmes de premier cycle : commencer par suivre les cours généraux d'introduction à certains domaines philosophiques avant de s'inscrire dans des cours plus avancés ; vérifier les prérequis indiqués par les enseignant·e-s dans leurs plans de cours ; pour les cours à thématique historique, s'assurer qu'on dispose bien des repères nécessaires à une bonne compréhension des auteur·e-s

ou des périodes envisagées ; essayer de s'ouvrir à des thèmes ou à des problématiques qui, même s'ils ne vous attirent pas spontanément, élargissent l'éventail de vos connaissances.

Pour compléter le programme de baccalauréat en philosophie, l'étudiant-e doit également sélectionner 6 cours dans des disciplines autres que la philosophie. Là aussi, il vous revient de choisir ces cours de manière à ce qu'ils puissent utilement compléter ou élargir votre formation philosophique de base. Ainsi, l'apprentissage des langues, anciennes (le latin ou le grec) et modernes (en particulier l'anglais et l'allemand), est un atout pour les études de premier cycle en philosophie et peut être une nécessité (dans le cas de l'anglais) pour la poursuite des études au niveau de la Maîtrise et du Doctorat.

De la même manière, il est vivement conseillé à celles et ceux qui s'intéressent plus particulièrement à la philosophie politique d'opter pour un ou plusieurs cours offerts par les départements de science politique ou des sciences juridiques, à ceux et celles qui s'intéressent à l'esthétique d'aller voir du côté du département d'histoire de l'art, ou à ceux qui s'intéressent à l'épistémologie ou à la philosophie des sciences de se renseigner sur les enseignements offerts par les départements de la Faculté des sciences ou les autres départements de sciences humaines.

À titre indicatif, vous trouverez en [annexe I](#) à ce guide des cheminements types pour le baccalauréat et la majeure en philosophie, à temps plein et à temps partiel.

**Les étudiant-e-s souhaitant plus de renseignements ou qui désirent discuter de leur cheminement dans le programme peuvent s'adresser au Secrétariat des programmes au premier cycle (Martine Poulin : local W-5350 ; téléphone : 514-987-3629) ou au Directeur des programmes d'études du premier cycle (Denis Fiset : local W-5490 ; téléphone : 514-987-3000 Poste 8418).**

#### **e. Évaluation, notation, modification et révision de note :**

Dans le cadre de chaque cours, l'enseignant-e et les étudiant-e-s doivent se mettre d'accord en début de session sur les exigences de travail, les modalités d'évaluation et les échéances prévues et signer une *Entente d'évaluation* qui stipule les termes précis de cet accord.

Pour représenter l'appréciation du niveau d'apprentissage atteint par l'étudiant-e relativement aux objectifs d'un cours ou d'une activité créditée donnée, l'évaluation prend la forme d'une notation littérale utilisant les symboles A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D, E (certains cours et activités font appel à une évaluation de type succès-échec S/E). Les points ou les pourcentages associés aux symboles littéraux sont les suivants :

À+	4.3	90-100
À	4.0	85-89
À-	3.7	80-84
B+	3.3	77-79
B	3.0	73-76
B-	2.7	70-72
C+	2.3	65-69
C	2.0	60-64
C-	1.7	57-59



D+	1.3	54-56
D	1.0	50-53
E	0.0	moins de 50

À partir des points ainsi obtenus par l'étudiant-e chaque session pour ses différents cours ou activités créditées, on calcule sa moyenne cumulative, qui constitue une indication de son rendement et de sa capacité à poursuivre le programme. Pouvant varier entre 0 et 4.3, la moyenne cumulative est inscrite sur le relevé de notes qui est communiqué à l'étudiant à la fin de chaque session. À titre d'information, la moyenne cumulative requise pour entrer dans le programme de maîtrise de philosophie de l'UQAM est 3.2.

Tout-e étudiant-e peut demander que soit modifié le résultat final qui lui a été attribué pour une activité créditée donnée. Il est conseillé de prendre d'abord contact avec l'enseignant-e responsable de l'activité concernée pour discuter de cette *demande de modification de note*. D'un point de vue réglementaire, cette demande doit être faite à l'aide du formulaire de *Demande de modification de note*, doit être accompagnée de justifications et transmise à l'enseignant-e concerné-e, qui l'étudie et communique éventuellement sa réponse à la direction du programme. Si l'étudiant-e est insatisfait-e de la réponse obtenue ou si l'enseignant-e omet de transmettre sa réponse dans les délais prescrits, l'étudiant-e peut alors demander une *révision de note* en utilisant le formulaire *ad hoc*. Sa demande est alors étudiée par un comité de révision de note, convoqué par la direction du Département, qui comprend au moins trois professeur-e-s, et dont ne peut faire partie l-e-a professeur-e concerné-e par la demande de révision. Avant que la décision soit rendue, les personnes concernées peuvent demander à être entendues par le comité. Ce dernier rédige un rapport et les personnes concernées peuvent en obtenir une copie sur demande. Le comité peut maintenir, accroître ou diminuer la note de l'étudiant ou de l'étudiante, et sa décision est finale.

## f. Pédagogie et soutien à l'apprentissage.

### i. Pédagogie :

L'enseignement de la philosophie repose sur des méthodes pédagogiques qui, pour l'essentiel, proviennent de sa longue tradition. Le travail d'un texte (sa lecture et son analyse), la rédaction d'un texte (de nature académique), la discussion en groupe, et le cours magistral, sont et restent des méthodes pédagogiques courantes dans l'enseignement de la philosophie. D'où l'importance pour l'étudiant-e en philosophie de se familiariser avec ces méthodes, en s'assurant, par exemple, de suivre le plus tôt possible les cours d'introduction obligatoires qui traitent des différents aspects de méthodologie.

L'étudiant-e a ainsi à lire différents types de texte (article savant, commentaire, compte rendu, dialogue et discours philosophiques, essai, préface, traité, etc.), et analyser l'argumentation, quoique cette dernière nécessite bien souvent une mise en contexte historique et théorique. Il est à noter que la lecture de textes philosophiques est une activité tout à fait spécifique, qui suppose bien souvent que l'on revienne à plusieurs reprises sur le même texte pour en saisir correctement le sens et les implications.

L'étudiant·e a de plus à rédiger différents types de « textes » : bibliographie critique, commentaire, compte rendu, dissertation, essai, examen (sur table ou à la maison), notes pour un exposé oral, résumé, etc. On peut alors lui demander de travailler individuellement ou en équipe. Notons que la nature des cours magistraux peut varier, ces derniers pouvant désormais incorporer des présentations multimédias (« PowerPoint »), comporter des ateliers en classe, des exposés oraux, ou des tables rondes.

Si les méthodes pédagogiques sont choisies par l'enseignant·e, celles-ci doivent cependant l'être en fonction de leur pertinence par rapport à la matière et aux objectifs du cours ou du séminaire. C'est pourquoi l'enseignant·e se doit d'être en mesure de justifier la pertinence de ces méthodes, c'est-à-dire, entre autres, d'expliquer clairement la nature des évaluations exigées ainsi que les critères de correction appliqués. Remarquons que la nature et les modalités des évaluations font l'objet de l'entente signée en classe lors de la première séance de la session. C'est pourquoi les étudiant·e-s ne devraient surtout pas hésiter à demander des précisions à l'enseignant·e quant à tout aspect du cours ou du séminaire leur apparaissant plus ou moins clair.

## ii. Soutien à l'apprentissage :

Dans le cadre du baccalauréat, l'enseignant·e responsable des cours que vous suivez est la première personne à laquelle vous pouvez vous adresser si vous avez des questions ou si vous avez besoin de conseils. Les professeur·e-s et professeur·e-s enseignant·e-s peuvent être joints par courriel ou vous rencontrer (le plus souvent sur rendez-vous). De plus, le Département offre un programme d'aide à l'apprentissage spécifiquement destiné aux étudiant·e-s de premier cycle en philosophie, le monitorat. Il est assuré par des étudiant·e-s de maîtrise ou de doctorat en philosophie. Leur tâche est double : premièrement, être à la disposition des étudiant·e-s de premier cycle en philosophie qui ont besoin d'une aide individuelle portant soit sur des questions concernant le programme de philosophie, soit sur des problèmes plus spécifiques liés, par exemple, à la rédaction de travaux. Deuxièmement, parallèlement à cette forme d'aide individualisée, les personnes monitrices participent à l'animation d'ateliers portant, notamment, sur des questions de méthodologie, sur des problèmes liés à la rédaction de travaux ou à la lecture de textes difficiles en marge des cours d'introduction. Le bureau du monitorat est situé au local W-5210.

L'Université offre elle aussi des services d'aide à l'apprentissage très diversifiés, notamment à travers les [Services à la vie étudiante](#).

## g. **Du plagiat.**

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement n° 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux documents, etc. Ainsi, tou·te-s les étudiant·s se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de

favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le [Règlement no 18](#) sur les infractions de nature académique.

Parce qu'internet constitue apparemment une source inépuisable et largement déréglementée de savoir et de connaissances, on est parfois tenté de s'y servir sans retenue et sans discernement, ce qui peut conduire au plagiat. Pour éviter cela, le Service des bibliothèques a conçu [une page web sur le plagiat](#) qui vous donne les moyens de faire un usage raisonné et légitime des ressources électroniques. Vous pouvez aussi vous reporter à la [section 3 b](#) du présent guide pour un modèle de citation et de référencement des ressources internet.

## **2. Services et ressources**

### **a. Courriel UQAM.**

Après votre inscription, il vous faut rapidement procéder à l'activation de votre courriel UQAM. C'est en effet par son intermédiaire que vous recevrez la plupart des informations administratives et pédagogiques relatives à votre programme d'étude et aux cours que vous suivrez. Pour la marche à suivre, consultez le site des [Services informatiques](#).

### **b. Agenda UQAM.**

Élaboré par le service de l'information interne de l'UQAM, cet agenda regroupe une multitude d'informations précieuses (calendrier universitaire, liste des associations étudiantes, répertoire téléphonique, divers plans) qui vous aideront à vous organiser. Vous pouvez vous procurer gratuitement cet agenda en vous présentant dans l'un des points de vente de la Coop-UQAM avec votre carte étudiante (obligatoire).

### **c. Le Registrariat.**

À partir du site web du Registrariat de l'UQAM (<http://www.etudier.uqam.ca/>), vous pourrez accéder aux informations administratives et pédagogiques vous concernant, ainsi que vous renseigner sur les programmes d'études ou les horaires et la localisation des cours proposés. Pour accéder à votre dossier étudiant, accédez au [Portail étudiant](#).

### **d. Bourses et soutien financier.**

Les étudiant·e·s des programmes de baccalauréat et de majeure en philosophie sont éligibles à quatre bourses qui leur sont spécifiquement destinées. Le département offre ainsi chaque année deux bourses départementales d'excellence académique réservées aux étudiant·e·s de 2e année et une bourse départementale d'excellence académique à l'intention des étudiant·e·s de 3e année d'une valeur chacune de 1000\$, attribuées en fonction de la moyenne cumulative. Le département offre également chaque année une bourse d'implication communautaire d'une valeur de 1000\$ ouverte à tou·te·s les étudiant·e·s du département, sur présentation d'un dossier de candidature mettant en évidence les contributions à la vie communautaire

universitaire et extra-universitaire. Les conditions d'admissibilité ainsi que les procédures de candidature sont accessibles sur le site web du service d'[aide financière](#) de l'UQAM.

Pour toute information supplémentaire relative aux bourses offertes par le département, n'hésitez pas à contacter la direction des études de premier cycle.

Par ailleurs, il existe toute une panoplie de bourses offertes par la [Fondation de l'UQAM](#) et d'autres organisations aux étudiant-e-s de premier cycle en général et auxquelles les étudiantes et étudiants de philosophie peuvent postuler. Pour prendre connaissance de l'ensemble de ces bourses ainsi que des différents programmes d'aide financière disponibles à l'UQAM, visitez le [Répertoire institutionnel des bourses d'études](#) (RIBÉ) et n'hésitez pas à contacter la direction des études de premier cycle si vous souhaitez recevoir des conseils quant à la meilleure façon de présenter votre dossier.

Finalement, il est rappelé aux étudiant-e-s qui terminent leur baccalauréat et qui souhaitent poursuivre leurs études de philosophie au niveau de la maîtrise qu'elleux peuvent solliciter un financement du FQRSC ou du CRSH pour accéder au cycle des études supérieures dans le courant de leur dernière année de baccalauréat. L'expérience passée indique qu'une moyenne finale de 3.8 au baccalauréat constitue généralement le minimum requis pour espérer voir son dossier retenu.

#### **e. Bibliothèques**

Parce qu'apprendre à faire de la philosophie, c'est en grande partie apprendre à lire les philosophes, une fréquentation assidue de leurs écrits s'impose à celui ou celle qui veut philosopher. Voilà pourquoi il vous faudra connaître et apprendre à utiliser les différentes ressources (ouvrages, revues, catalogues, bases de données, documents multimédias) mises à votre disposition par les bibliothèques de l'UQAM, en particulier la **Bibliothèque centrale**, située au Pavillon Hubert-Aquin, local A-M100 (tél. : (514) 987-6114), qui abrite l'essentiel des ressources pour ce qui concerne la philosophie. Monsieur Benoît Kelly ([kelly.benoit@uqam.ca](mailto:kelly.benoit@uqam.ca)) est le bibliothécaire spécifiquement responsable de la discipline à l'UQAM.

Le site web du [Service des bibliothèques](#) constitue un bon point de départ pour vos recherches. Vous trouverez aussi en ligne un [guide](#) plus particulièrement consacré à la philosophie.

À chaque début de session, la Bibliothèque centrale offre des séances d'initiation à l'utilisation des catalogues, à la recherche dans les bases de données, les logiciels de gestion bibliographique, etc. Vous disposez aussi en ligne une page d'initiation à la recherche documentaire : [Infosphère](#).

Finalement, parce que les recherches peuvent conduire à consulter des ressources qui ne seraient pas disponibles à l'UQAM, les étudiant-e-s de baccalauréat peuvent obtenir à la bibliothèque de l'UQAM une carte BCI qui leur donne accès au prêt dans toutes les bibliothèques universitaires de Montréal et de la province. Faites votre demande au comptoir du prêt de la bibliothèque centrale.

#### **f. L'Espace philo**

Situé au 5<sup>e</sup> étage du Pavillon Thérèse-Casgrain, au cœur du Département de philosophie, **L'Espace philo** offre aux étudiant-e-s un lieu de travail et de détente. Doté de tables de travail,

d'un écran de projection, de prises de courant pour brancher les ordinateurs portables, d'un four à micro-onde, d'une cafetière à capsule, et équipé pour fournir un accès au [réseau sans fil de l'UQAM](#), l'**Espace philo** vous accueille tous les jours de la semaine, de 9h15 à 16h45, pendant les sessions d'Automne, d'Hiver et d'Été. S'y tiennent aussi les [Séminaires TEC](#), les ateliers [MIMéPhi](#), ainsi que d'autres activités extracurriculaires.

**g. Laboratoire informatique des sciences humaines.**

Le laboratoire d'informatique des sciences humaines et langues (situé au 1er niveau du pavillon Hubert-Aquin, au local A-1900 ; téléphone : 514-987-3483) met à votre disposition des micro-ordinateurs pour la réalisation de vos travaux. Pour les conditions d'accès et les services offerts, voir [le site web du laboratoire](#).

**h. Assophia**

L'association générale étudiante du module de philosophie de l'UQAM représente les étudiant-e-s du premier cycle dans les différentes instances de l'UQAM et de l'extérieur. Ses objectifs et la présentation des nombreuses activités qu'elle organise sont disponibles sur sa [page Facebook](#). Son local est situé au A-2410 (à côté du café Aquin ; téléphone : (514) 987-3000 poste 4778 ; courriel : [assophia.uqam@gmail.com](mailto:assophia.uqam@gmail.com)).

**i. S'informer sur la vie de la philosophie, à Montréal et au-delà...**

En dehors des activités d'enseignement et de recherche organisées au sein du Département de philosophie de l'UQAM (que vous retrouverez sur le site web du département et son [babillard](#)) la région montréalaise abrite une vie philosophique tout à fait riche, que ce soit dans les autres départements de philosophie situés à Montréal ou dans un cadre non universitaire. Pour vous tenir au courant, visitez régulièrement le site [Philo.Mtl](#) qui répertorie les événements philosophiques à venir. Vous pouvez aussi vous informer en vous abonnant à des listes de diffusion philosophiques (comme [PHILOS-L](#), basée en Grande-Bretagne ou [E-Metis](#), basée en France). Et bien sûr, il existe des multitudes de sites ou de blogues à consulter...

### 3. Exercices & travaux

#### a. Les différents types d'exercice.

Dans le cadre de leurs cours, les enseignant-e-s du département de philosophie de l'UQAM utilisent toute une panoplie d'exercices écrits destinés à la fois à vous faire acquérir et développer certaines aptitudes intellectuelles, à vérifier que les contenus d'enseignements ont bien été assimilés et à évaluer la qualité de votre travail personnel. Les types d'exercice qui vont vous être proposés sont nombreux et varient en fonction de l'objet étudié, du niveau des étudiant-e-s et des objectifs du cours. La liste non exhaustive qui suit répertorie les exercices les plus communs donnés au département :

- **Résumé de texte** : court résumé d'un texte qui peut être un article, un extrait d'ouvrage ou un ouvrage tout entier, qui en présente les thèmes, les thèses et les arguments.
- **Compte rendu de lecture** : c'est un résumé de texte qui, en plus des éléments mentionnés précédemment, propose une évaluation critique du document étudié.
- **Travail de synthèse** : synthèse raisonnée d'un ensemble de textes ou de documents portant sur un thème donné, qui présente de manière critique les différentes approches et solutions proposées pour une question précise.
- **Réponses à des questions de cours** : questions appelant une réponse précise sur des définitions de concepts, des points de doctrines ou des exemples abordés en cours. Ces questions ont pour objectif de vérifier que les contenus livrés pendant l'enseignement ont bien été assimilés.
- **Résolution d'exercices et de problèmes** : dans les cours à dominante formelle (notamment ceux de logique), mise en application des méthodes, des règles et des techniques de formalisation ou de calcul.
- **Explication de texte** : élucidation critique de la structure argumentative et du contenu d'un texte court, destinée à mettre en évidence les modes de traitement philosophique d'une question ou d'un problème par un auteur, une auteure de la tradition.
- **Dissertation** : travail de réflexion à partir d'une question, d'un jugement de valeur ou d'un commentaire. La dissertation se fonde sur l'analyse du sujet à traiter, passe par la mise au point d'une problématique pour y répondre, et vise à l'organisation d'une argumentation progressive défendant une thèse déterminée, pour aboutir à une conclusion motivée.
- **Mémoire** : développement long et approfondi (de 15 à 20 pages environ) sur une question ou un thème donnés, bâti à partir d'une problématique originale et qui s'appuie sur une analyse détaillée de la littérature existante ou d'un corpus défini.

## b. Présentation des travaux.

Les travaux que vous allez produire dans le cadre des cours doivent respecter un certain nombre de normes générales. Bien évidemment, si un enseignant·e·s vous donne des indications particulières pour la réalisation de vos travaux, ce sont ces consignes qu'il vous faudra respecter (par exemple, si enseignant·e·s préfère une version électronique de vos travaux à une version papier). Il est aussi conseillé de garder un double de tout travail rendu.

Vous trouverez dans le [Guide présentation des mémoires et des thèses](#) une description claire des règles de présentation de vos travaux. Par défaut et sauf indication contraire de l'enseignant·e·s responsable du cours suivi, les plus essentielles de ces règles sont les suivantes :

- Vos travaux doivent être présentés sur **papier blanc**, au format 21,6 x 28 cm (8,5 x 11 pouces), à **double interligne** en utilisant uniquement le recto.
- La **marge** de gauche est de 4 cm ; celle de droite de 3 cm ; celle du haut de la page de 4 cm ; celle du bas de 3 cm. **Chaque paragraphe commence par un alinéa**, c'est-à-dire par un retrait par rapport à la marge de gauche.
- Les travaux doivent être **paginés**.
- La **page-titre** doit contenir les renseignements suivant :
  - Le nom et le sigle du cours.
  - Le nom de la personne à qui le travail est remis, précédé de la mention « Présenté à ».
  - Le titre du travail.
  - Le nom de l'auteur·e, précédé de la mention « par », suivi de son code permanent.
  - Le nom de l'institution (en dessous du nom de l'auteur).
  - La date de remise du travail (en bas de la page).
- Quand vous utilisez **une citation** :
  - Elle doit être transcrite textuellement, en respectant la ponctuation. Si une partie du texte cité est omise, on doit l'indiquer par trois points entre crochets ([...]).
  - Une citation de 4 lignes et moins est insérée dans le texte, entre guillemets. Une citation de plus de 4 lignes est détachée du texte et dactylographiée, sans guillemets, à interligne simple, en retrait du texte principal.
  - Toute citation doit renvoyer à sa source. Pour ce faire, vous pouvez opter pour l'un des deux systèmes de référence les plus classiques. Vous pouvez

*soit* faire suivre la citation — directement dans le texte (méthode auteur-date) ou à l'aide d'une note de bas de page ou de fin — d'une référence abrégée à la source indiquant le nom de l'auteur, la date de l'ouvrage concerné et la page dont la citation est tirée (Heidegger 1953, 24) et qui renvoie à une bibliographie d'ensemble placée à la fin de votre travail ; *soit* renvoyer à une note de bas de page ou à une note en fin de document qui indique la référence complète dont cette citation est tirée. Peu importe le système que vous choisirez, l'important est d'être systématique et de se tenir à la convention de présentation choisie.

- Pour les références complètes des documents, qu'elles apparaissent en notes ou dans une bibliographie finale, elles peuvent se présenter comme suit :

- **Pour les livres** : Nom de l'auteur-e ; titre de l'ouvrage ; données éditoriales (s'il y a lieu : nom de l'éditeur-trice ou du traducteur-trice) ; adresse bibliographique (lieu : éditeur, date de publication) ;

Ex. : René Descartes, *Les Passions de l'âme*, introduction, notes, bibliographie et chronologie par Pascale D'Arcy, Paris : Flammarion, 1996.

Ex. : Martin Heidegger, *Kant et le problème de la métaphysique*, introduction et traduction de l'allemand par Alphonse de Waelhens et Walter Biemel, Paris : Gallimard, 1953.

- **Pour les articles de périodiques, les articles de dictionnaires ou d'encyclopédies et les chapitres d'ouvrages collectifs** :

Ex. : Jean-François Braunstein, « Antipsychologisme et philosophie du cerveau chez Auguste Comte », *Revue internationale de philosophie*, vol. 52, n° 203 (1998), p. 7-28 [où sont indiqués l'auteur de l'article, le titre de l'article, le titre, le volume et le numéro du périodique, et les pages de début et de fin de l'article].

Ex. : Denis Diderot, « Locke, Philosophie de », in *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres* (Paris : Chez Briasson, David, Le Breton & Durand, 1751-1772) tome 9, p. 625-627 [où sont indiqués l'auteur de l'article, le titre de l'article, le titre de l'encyclopédie ou du dictionnaire, son adresse bibliographique et les pages de début et de fin de l'article].

Ex. : Christian Bonnet, « Kant et les limites de la science », in Pierre Wagner (dir.), *Les Philosophes et la science*, Paris : Gallimard, 2002, 349-402 [où sont indiqués l'auteur de l'article, le titre de l'article, le nom du responsable de l'ouvrage collectif, le titre de l'ouvrage collectif, l'adresse bibliographique de l'ouvrage collectif et les pages de début et de fin de l'article]



- **Pour les documents issus d'Internet :**

Ex. : J. Malpas, « Donald Davidson », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta (ed.). Récupéré le 1er septembre 2010 de <http://plato.stanford.edu/archives/win2003/entries/davidson/>

- Pour une description beaucoup plus détaillée des conventions de citation et des règles bibliographiques, vous pouvez vous reporter au *Guide de présentation des mémoires et thèses* et sa section « Règles par type de ressource ».
- Si vous utilisez un logiciel de gestion bibliographique, les styles [Chicago](#) et le [style UQAM](#) semblent être les plus appropriés.

**Annexe I : exemples de cheminements types pour le baccalauréat et la majeure en philosophie.  
Grilles de cheminement des programmes de 1<sup>er</sup> cycle (7796-6510-8384) en philosophie**

**Cheminement type BAC  
À temps plein**

1 <sup>re</sup> session automne	PHI1007	PHI1009	PHI1012	PHI1013	
1 <sup>re</sup> session hiver	PHI1102	PHI1008	PHI1014	PHI1015	
1 <sup>re</sup> session été	Cours libre				
2 <sup>e</sup> session automne	PHI1016	Cours de tradition	Cours d'auteur	Cours de champs	Cours libre
2 <sup>e</sup> session hiver	PHI1003	Cours d'époque	Cours de champs	Cours optionnel	Cours libre
2 <sup>e</sup> session été	Cours libre				
3 <sup>e</sup> session automne	Cours d'auteur	Cours de champs	Cours optionnel (stage 1)	Cours optionnel (Lectures dirigées 1)	
3 <sup>e</sup> session hiver	Cours de champs	Cours de champs	Cours optionnel (stage 2)	Cours optionnel (Lectures dirigées 2)	Cours libre
3 <sup>e</sup> session été	Cours libre				

**Cheminement type BAC  
À temps partiel**

1 <sup>re</sup> session automne	Cours intro	Cours intro	4 <sup>e</sup> session automne	Cours d'auteur	Cours optionnel
1 <sup>re</sup> session hiver	Cours intro	Cours intro	4 <sup>e</sup> session hiver	Cours de tradition	Cours de champs
1 <sup>re</sup> session été	Cours libre		4 <sup>e</sup> session été	Cours libre	
2 <sup>e</sup> session automne	Cours intro	Cours intro	5 <sup>e</sup> session automne	Cours de champs	Cours optionnel (Lecture dirigée 1)
2 <sup>e</sup> session hiver	Cours intro	Cours intro	5 <sup>e</sup> session hiver	Cours d'auteur	Cours de champs
2 <sup>e</sup> session été	Cours libre		5 <sup>e</sup> session été	Cours libre	
3 <sup>e</sup> session automne	Cours intro	Cours de champs	6 <sup>e</sup> session automne	Cours de champs	Cours optionnel (Stage 1)
3 <sup>e</sup> session hiver	Cours intro	Cours d'époque	6 <sup>e</sup> session hiver	Cours optionnel (Stage 2)	Cours optionnel (Lecture dirigée 2)
3 <sup>e</sup> session été	Cours libre		6 <sup>e</sup> session été	Cours libre	

\* Les stages et les lectures dirigées sont indiqués à titre de suggestion, ce ne sont pas des cours obligatoires.

**Cheminement type Majeure**  
À temps plein

<b>1<sup>re</sup> session automne</b>	PHI1007	PHI1009	PHI1012	PHI1013	
<b>1<sup>re</sup> session hiver</b>	PHI1102	PHI1008	PHI1014	PHI1015	Cours de champs
<b>1<sup>re</sup> session été</b>	Cours PHI à l'horaire				
<b>2<sup>e</sup> session automne</b>	PHI1016	Cours de tradition	Cours d'auteur	Cours de champs	
<b>2<sup>e</sup> session hiver</b>	PHI1003	Cours d'époque	Cours d'auteur	Cours de champs	Cours de champs
<b>2<sup>e</sup> session été</b>	Cours PHI à l'horaire				

**Cheminement type Majeure**  
À temps partiel

<b>1<sup>re</sup> session automne</b>	Cours intro	Cours intro	<b>3<sup>e</sup> session automne</b>	Cours d'intro	Cours de champs
<b>1<sup>re</sup> session hiver</b>	Cours intro	Cours intro	<b>3<sup>e</sup> session hiver</b>	Cours d'intro	Cours d'époque
<b>1<sup>re</sup> session été</b>	Cours PHI à l'horaire		<b>3<sup>e</sup> session été</b>	Cours PHI à l'horaire	
<b>2<sup>e</sup> session automne</b>	Cours intro	Cours intro	<b>4<sup>e</sup> session automne</b>	Cours de tradition	Cours d'auteur
<b>2<sup>e</sup> session hiver</b>	Cours intro	Cours intro	<b>4<sup>e</sup> session hiver</b>	Cours d'auteur	Cours de champs
<b>2<sup>e</sup> session été</b>	Cours PHI à l'horaire		<b>4<sup>e</sup> session été</b>	Cours PHI à l'horaire	

\* S'ajuster selon les cours offerts à l'été.

**Cheminement type Mineure**  
À temps plein

<b>Session automne</b>	Cours d'intro	Cours d'intro	Cours profil 1	Cours profil 2	
<b>Session hiver</b>	Cours d'intro	Cours profil 3	Cours profil 4	Cours complémentaire	Cours complémentaire
<b>Session été</b>	Cours complémentaire				

**Cheminement type Mineure**  
À temps partiel

<b>1<sup>re</sup> session automne</b>	Cours intro	Cours intro		<b>2<sup>e</sup> session automne</b>	Cours profil 2	Cours profil 3
<b>1<sup>re</sup> session hiver</b>	Cours intro	Cours profil 1		<b>2<sup>e</sup> session hiver</b>	Cours profil 4	Cours complémentaire
<b>1<sup>re</sup> session été</b>	Cours complémentaire			<b>2<sup>e</sup> session été</b>	Cours Complémentaire	